



Communiqué de presse

Tamoil présente sa vision pour l'avenir du site de Collombey-Muraz

Collombey-Muraz, le 16 juin 2021 ... Après avoir définitivement renoncé en 2020 aux activités de raffinage sur son implantation à Collombey, Tamoil SA a annoncé aujourd'hui ses intentions futures pour la réhabilitation de ce site exceptionnel de quelque 120 hectares, l'un des plus grands sites industriels d'un tenant dans toute la Suisse. De manière proactive, Tamoil veut réhabiliter et revaloriser l'ensemble du site dans une perspective durable et avec une vision d'ensemble, non pas parcelle par parcelle, afin d'en assurer un développement harmonieux au bénéfice de toute la région.

Consciente de l'importance du site pour l'avenir de la commune et de la région dans son ensemble, Tamoil a souhaité s'assurer que ses propositions de développement soient en ligne avec les évolutions prévues aux alentours. Elles doivent notamment se trouver en accord avec les projets de plan d'affectation des zones des communes de Collombey-Muraz et de Monthey, ainsi que le projet d'agglomération de 4ème génération et le plan directeur intercommunal. Tamoil travaille donc main dans la main avec les autorités et a notamment mandaté le même bureau d'urbanisme que la commune de Collombey-Muraz, le Bureau Luc Malnati à Genève, afin de maximiser les synergies et la cohérence entre les différents projets.

Le masterplan, feuille de route du développement futur

Le site conservera principalement sa vocation industrielle, avec quelques parcelles agricoles et forestières. Il s'agit donc d'assurer au mieux une transition vers une industrie plus légère et plus propre, basée sur les nouvelles technologies, de nouvelles énergies, en développant un pôle d'activités tourné vers l'avenir, où il fait bon venir travailler, avec une large place donnée aux espaces verts et à la mobilité douce.

Tamoil a pris proactivement les devants dès 2019 et a confié au Bureau Luc Malnati un cahier des charges qui comprenait notamment les contraintes suivantes :

- Proposer une trame d'urbanisation s'inspirant de l'existant
- Tenir compte du projet 3 de correction du Rhône
- Faciliter l'accès au Rhône
- Proposer une charpente des espaces publics
- Rendre le site attractif, lieu où il fait bon travailler, avec des espaces verts

- Proposer un développement harmonieux
- Relier les deux rives du Rhône
- Diagnostic
- Sur cette base, élaboration d'un masterplan

Le masterplan fournit une vision générale de l'avenir, un programme de développement du site et une structure d'organisation qu'il faudra encore préciser dans un plan de zone et un RCCZ. L'approche pour ce site énorme est axée sur l'urbanisation : où passent les routes, quel est le découpage des principaux secteurs, quelles sont les parcelles mieux ou moins bien adaptées à telle utilisation, etc. La force de cette vision repose sur une faisabilité économique par étapes, avec un développement stratégique échelonné de quartiers d'activités économiques sur mesure et diversifiés. Le masterplan vise une cohérence territoriale d'ensemble, l'élément clé de cette feuille de route passant par une gouvernance qui regroupe Tamoil et la commune.



Agence Luc Malnati Architectes | Urbanistes – Vision future du site intégré dans les environs

Le masterplan est prêt à être mis en œuvre dès la fin des travaux de démantèlement et d'assainissement de la raffinerie. Tamoil y travaille en parallèle afin de ne pas perdre de temps et de pouvoir avancer le plus rapidement possible.

Travaux de démantèlement

Les travaux de démantèlement se dérouleront d'abord en deux phases parallèles : d'une part le démontage des citernes et des bassins de rétention, qui démarrera au mois d'août, et d'autre part le démantèlement des unités de raffinage. Les oppositions qui avaient été déposées concernant ces chantiers ont été levées, et le permis final pour ces phases est délivré, même s'il reste soumis à opposition d'ici fin juin. Le premier coup de pioche devrait donc être donné au mois d'août. L'un des objectifs lors

des travaux est de maximiser le recyclage et la récupération des composants, notamment le ciment et l'acier, qui représentent 90% des matériaux.

Une troisième étape sera lancée à l'issue de ces deux premières phases, avec la démolition de bâtiments et des cheminées restants. Les travaux d'assainissement, qui se déroulent sur 2% du site seulement, sont en cours de réalisation et seront achevés en 2028. Le démontage de la raffinerie devrait prendre quatre à cinq ans environ, d'après l'expérience d'autres sites.

Le démantèlement en chiffres

- Plus de 1'000 pièces d'équipement
- 54 citernes avec une capacité totale de 461'000 m³ (env. 615 millions de bouteilles de 75cl ou près de 200 piscines olympiques)
- Plus de 90 km de tuyauterie
- 30 transformateurs électriques, 8 sous-stations électriques
- Environ 30'000 tonnes d'acier

Pour de plus amples informations :

Marie-Hélène Hancock

marie-helene.hancock@konsulenten.ch

+41 79 204 21 22

Présentation du masterplan :

<https://www.tamoil.ch/public/pdf/tamoil-collombey-masterplan.pdf>